

l'honorable monsieur qui a proposé l'adresse s'écarter un peu de son sujet,— et c'est à mon sens le seul écart qu'il ait commis, en félicitant l'honorable Premier sur la part qu'il a prise au Traité de Washington. Je m'imagine que vivant dans l'île du Prince-Edouard, il ne connaissait pas les faits qui ont rapport à ce traité. Je suis convaincu que mon honorable ami ignore absolument le sentiment de désapprobation générale dont ce traité a été l'objet,—il ignore combien les intérêts canadiens ont été sacrifiés par ce traité ; il ignore que si le gouvernement précédent a obtenu une compensation convenable, la chose est due non pas à la sagesse de ce traité, mais en dépit du traité lui-même. Quoiqu'il en soit, M. l'Orateur, je me joins à lui pour féliciter le pays sur le fait que la question des pêcheries a été réglée d'une façon avantageuse pour nous. Je pourrais aussi féliciter l'ancien ministère du grand désir qu'il a exprimé de voir ces négociations conduites par des Canadiens et non pas par des diplomates anglais. C'est, je crois, la seule occasion où l'on ait vu une grande question traitée seulement par des Canadiens et le résultat prouve que les Canadiens sont à la hauteur des exigences ordinaires de la diplomatie, tout autant que les hommes d'État d'Angleterre.

Je déplore, monsieur, comme l'honorable député qui a proposé la réponse à l'adresse les difficultés récentes qui ont surgi au sujet du commerce des bestiaux ; mais je ne puis féliciter le gouvernement au sujet des mesures qu'il a prises à cet égard. Je veux bien, cependant, que l'on croit et je veux le croire moi-même que l'ordre en conseil qui prohibe l'entrée des bestiaux des Etats-Unis au Canada a été signé avec l'idée que la chose était pour le mieux. C'était là sans doute une difficulté, mais une loi prohibitive agit de différentes façons. Celle-ci peut empêcher la maladie d'atteindre le pays, mais en même temps elle empêche l'importation du bétail dont nos éleveurs ont besoin pour exporter sur une plus grande échelle. Cette loi prive de plus deux de nos grandes lignes de chemin de fer d'un commerce considérable de transport par l'Atlantique. Je n'ai qu'à exprimer l'espoir que le gouvernement considérera aussitôt que possible comment cet ordre en conseil pourra être changé ou modifié

M. MACKENZIE.

de manière à ce qu'il rassure immédiatement le commerce et sauvegarde la santé du bétail au Canada, sans compromettre les intérêts auxquels je viens de faire allusion. C'est là sans doute une des branches les plus importantes de notre commerce à l'heure qu'il est, et tout ce qui aurait pour conséquence d'arrêter le progrès d'une affaire aussi importante devra, dans les circonstances actuelles, faire un tort considérable à la prospérité des intérêts agricoles du pays. Quant aux mesures qui ont été prises ou que l'on se propose de prendre, car je sais qu'une commission a été envoyée dans différentes parties de l'Europe et qu'il est question, je présume, de faire un pas de plus en vue d'augmenter le commerce avec la France et l'Espagne, je pense que c'est là une question qui a beaucoup préoccupé le dernier gouvernement. Tout ce que je puis dire c'est que si le gouvernement actuel peut trouver quelque moyen de diriger sur le Canada les produits de ces pays et ceux du Canada sur ces contrées, non-seulement nous ne nous opposerons pas aux mesures qui auraient ce but, mais nous leur donnerons notre appui le plus cordial. C'est là, en effet, une de ces questions qui réclament l'action unanime de la législature et qui, naturellement, sera appuyée par nous autant que nous le pourrons. Je suis heureux de féliciter à cette occasion mon honorable ami qui a proposé l'adresse de nous avoir appris que quant à lui il avait changé de politique. J'étais enchanté d'entendre qu'à l'avenir il ferait passer le pays avant son parti. C'est là de sa part une telle volte-face, que je suis content de voir qu'il a mentionné ce fait, parce que je suis très heureux de trouver en lui un partisan nouveau de la doctrine en laquelle nous, de ce côté de la Chambre, avons eu toujours foi. Il y a un paragraphe, monsieur, que j'ai quelque difficulté à comprendre ; c'est celui qui parle de la construction du chemin de fer du Pacifique. Lorsque je discuterai cette question au mérite, je ferai probablement allusion à la manière de voir de plusieurs des honorables membres de l'autre côté de la Chambre, mais je dirai simplement qu'il y a de ces messieurs qui ont dénoncé le dernier gouvernement parce qu'il dépensait trop d'argent pour ce chemin de fer, tandis que d'autres trouvaient que les travaux n'avançaient pas assez vite ; et maintenant